

**DELIBERATION****N° 2011-08 du 29 mars 2011****OBJET : CLOTURE DU BUDGET ABATTOIR**

Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

Rapporteur : M. Philippe MARIACHER

Le 29 mars 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 23 mars 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)  
29 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)  
6 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de votes : 36 (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15  
M. PLEINDOUX s'absentant pour ces deux délibérations)

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Bruno DAVANTURE, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Laëtitia CODURI, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (donne pouvoir à partir de la délibération n° 2011-14), M. Marc FAURE-BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Claude PLEINDOUX (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15), M. Christophe MARTIN, M. Patrick LESPINASSE, Mme Corinne MEYER, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

**Avait donné pouvoir :**

- M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC
- M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
- Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
- Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
- M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
- M. Philippe SEZANNE à M. Henry RAOUX (à partir de la délibération n° 2011-14)

**Vu** les règles budgétaires et comptables de la nomenclature M42,

**Vu** l'article L 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 7 mars 2011,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 8 mars 2011,

**Considérant** que le budget « abattoir » n'a plus d'activité depuis plusieurs années,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Décide de la clôture du budget « abattoir » de la Communauté de Communes du Briançonnais,
- Autorise le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais et la Trésorière Principale de Briançon à procéder aux opérations de clôture du budget « abattoir », et à toutes écritures comptables s'y rapportant.
- Dit que le résultat de clôture du budget au 31.12.2010 s'établissant comme suit :
 

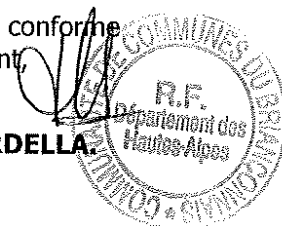
Section de fonctionnement	3.36 €
Section d'investissement	47 166.50 €

 sera repris au budget « Général » de la Collectivité dans le courant de l'exercice 2011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

**Alain FARDELLA**



Date dépôt S.P. : - 5 AVR. 2011

Date affichage : - 6 AVR. 2011

Délibération n° 2011-08